



Article | 31 mars 2020 [Accès libre](#)



Les établissements du handicap à l'épreuve du confinement

Face au Covid-19, les établissements pour personnes handicapées ont dû se réorganiser au pas de charge : fermeture des externats pour enfants, organisation du confinement dans les internats restés ouverts, et suivi à distance des bénéficiaires rentrés chez eux. Les équipes n'ont eu de cesse de s'adapter, sans être toujours bien protégées.

Avec une activité principale en accueil de jour, le dispositif institut thérapeutique éducatif et pédagogique (Ditep) Les Mouettes, à Strasbourg, n'accueille plus que les enfants de personnels soignants et ceux hébergés en maison d'enfants à caractère social (Mecs), soit 12 enfants au lieu de 76.

« La feuille de route de Sophie Cluzel était claire : il fallait cesser l'accueil en externat, sauf pour certains cas complexes », rappelle Marceau Reeg, directeur, pour qui le respect du confinement n'est pas simple. « Nous avons de l'espace dans nos locaux, mais il est difficile d'imposer cette distance aux enfants, qui pour beaucoup ont des troubles de l'attachement et sont très en demande de contacts », explique-t-il.

Un public qui peut décompenser

Dans une maison d'accueil spécialisée (MAS) de l'Adapei de l'Orne, l'organisation s'est compliquée avec la confirmation de deux cas de Covid-19 : « Nous avons fait nettoyer toute

L'unité et renforcé le confinement de ces personnes, mais c'est un public qui peut décompenser, se montrer agressif, qui ne comprend pas la situation et ne supporte pas le port de masque, explique Anne-Valérie Dommanget, directrice générale de l'association. Heureusement nous avons de grands espaces extérieurs autour de nos locaux, et nous avons aussi mis en place la visioconférence avec les familles, ce qui apporte du réconfort aux résidents ».

De nouveaux protocoles

La MAS du Clos fleuri, à Ordizan, qui accueille des enfants polyhandicapés à la santé très fragile, a pris des mesures drastiques pour éviter la contamination. L'établissement est coaché depuis le début de la crise par le médecin référent d'APF France Handicap, qui a mis en place les nouveaux protocoles.

« Nous avons défini trois zones par une signalétique au sol : la zone 3 pour les personnels administratifs, la zone 2 réservée aux résidents et soignants et la zone 1, de confinement total au cas où un résident serait atteint », explique David Ladeveze, directeur adjoint. Les personnels ont une prise de température à l'entrée dans l'établissement et sont renvoyés chez eux en cas de suspicion : *« Dans le doute, plusieurs ont été mis en quarantaine »,* ajoute le responsable.

Renforcer l'animation

Alors que les établissements et services d'aide par le travail (Esat) ont été, pour l'essentiel, fermés aux travailleurs handicapés, les foyers de vie et d'hébergement, à l'inverse, les accueillent toute la journée : *« En temps normal nous n'avons que 5 résidents qui ne travaillent pas, mais là ils sont 15, bien qu'une vingtaine soient rentrés dans leur famille »,* explique Johanna Gaillet, apprentie monitrice-éducatrice à la résidence Veel, à Bar-Le-Duc.

Il a fallu renforcer l'animation, par petits groupes - jardinage, danse assise, travaux manuels -, et expliquer les règles d'hygiène et de distance avec des outils en « facile à lire et comprendre » (Falc). *« On leur prend la température matin et soir, on leur fait se laver les mains et ils mangent leur plateau-repas seuls dans leur studio au lieu de déjeuner ensemble, ajoute-t-elle. Au bout d'une semaine ils ont compris les règles et ça se passe plutôt bien, il n'y a pas de conflits particuliers ».*

Stress et manque de protection

« Mais c'est beaucoup de charge mentale pour les équipes, constate Laskri Chelihi, responsable de six foyers de vie à l'Adapei de la Meuse. On a eu des blouses mais on n'a plus de gel hydroalcoolique et très peu de masques, que l'on garde en réserve en cas de contamination. Ces conditions de travail suscitent beaucoup d'anxiété. Il faut rassurer, faire de l'humour et féliciter. Et on leur dit de ne pas s'épuiser, car ça va durer ».

Dans l'Orne, la MAS qui a eu deux cas confirmés de Covid-19 *« vient de recevoir sa première livraison de masques, après 10 jours de confinement »,* rapporte Anne-Valérie Dommanget. L'Adapei de ce département a mis en place *« une cellule de soutien psychologique 7j/7j pour les professionnels, assurée par des psychologues extérieurs à l'association ».*

Quant à la MAS d'Ordizan, qui s'occupe d'enfants polyhandicapés, elle se contente de *« masques périmés, don d'une structure voisine, qu'on utilise pour les soins rapprochés, c'est mieux que rien »,* estime son directeur adjoint. L'Unapei **dénonce** ce manque de protection des personnels, notamment dans les foyers de vie et d'hébergement, qui ne sont pas répertoriés par les agences régionales de santé (ARS).

Maintenir le lien

Autre enjeu pour les établissements fermés : « *garder le lien et assurer une continuité de service avec les usagers et leur famille* ». Le Ditep Les Mouettes a mis en place la continuité pédagogique par mail ou par courrier. « *L'aspect pédagogique est compliqué. Les éducateurs appellent les familles deux fois par semaine pour sonder le climat et peuvent proposer des accueils ponctuels en demi-journée si la situation est trop tendue. Deux familles nous ont appelés à l'aide cette semaine* », rapporte le directeur Marceau Reeg.

Même chose à la MAS d'Ordizan, où des parents confinés 7j/7j avec leur enfant polyhandicapé ont fait part de leurs difficultés. « *Nous pourrions reprendre un enfant à condition qu'il reste 14 jours en quarantaine avant de réintégrer le groupe* », précise David Ladeveze.

Les Esat fermés doivent également maintenir le lien avec leurs travailleurs, dont 70 % vivent en autonomie dans leur logement et se retrouvent isolés : « *Nos moniteurs les appellent tous les jours pour s'assurer qu'ils ont le ravitaillement et les soins nécessaires. Ils leur conseillent de s'acheter des plats cuisinés car ils ne savent pas toujours se faire à manger* », rapporte Didier Rambeaux, président de l'association nationale des directeurs et cadres d'Esat (Andicat).

Des professionnels redéployés

Ces bouleversements ont entraîné un redéploiement du personnel et des locaux. À l'Adapei du Maine et Loire, les salariés d'institut médico-éducatif (IME) viennent en renfort dans les foyers de vie et d'hébergement, « *pour faire de l'animation, aller marcher à l'extérieur avec un ou deux résidents, ou faire de l'exercice dans nos équipements vides*, explique Jean Sellier, directeur général. *Nous allons soulager une Mecs en accueillant une partie des jeunes, avec leurs éducateurs, dans un IME fermé* ».

Le Ditep Les Mouettes a mis ses personnels à disposition d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et d'une Mecs. L'Adapei de l'Orne, qui gère 30 établissements, a mis en place, dans ses IME fermés, un mode de garde pour les enfants de son personnel, « *en journée complète, y compris le mercredi, avec des éducateurs aidés par des services civiques et des étudiants* », précise la directrice générale.

De nouvelles solidarités

Les gestionnaires sont en contact permanent avec l'ARS pour répondre aux besoins au jour le jour. Dans le Maine-et-Loire, les encadrants d'un Esat se sont lancés dans la fabrication de masques en tissu. « *Cet Esat va désormais livrer les stocks de masques de l'ARS aux établissements du département* », ajoute Jean Sellier.

« *Cette crise change les habitudes de travail et crée de nouvelles solidarités entre structures, entre professionnels et bénévoles, entre établissement et domicile, constate Prosper Teboul, directeur général d'APF France Handicap, espérons qu'elles se prolongent après* ».

.....

À lire également :

- [Crise sanitaire liée au covid-19 : le Collectif Handicaps cible trois urgences](#)
- [Handicap : le désarroi des parents confinés avec leur enfant](#)
- [Coronavirus : voici les nouvelles marges de manœuvre des ESSMS](#)

.....